



LE MOT DU MAIRE

Passant souvent inaperçus, les travaux d'entretien des voiries représentent pour les communes de fortes dépenses. A **Sardieu**, 20 kms de voiries communales sont concernées. Le seul entretien des « **nids de poules** » réalisés par tranches, représente un coût moyen annuel de 18000 € ttc. Les voiries les plus anciennes, imposent quant à elles, des travaux plus lourds. Cette année, le revêtement de l'un des quatre lotissements communaux (**Les Ligodières**) a été entièrement refait pour un montant de 10500 €. Ces travaux d'entretien ne peuvent bénéficier de subventions.

Si l'éclairage public est utile, il doit aussi aujourd'hui intégrer les enjeux de biodiversité, d'usage et d'économie. C'est en ce sens et par tranches successives, que plus de 100 points lumineux seront remplacés. L'éclairage à « **led** » sera alors généralisé sur la commune de **Sardieu**. La première phase des travaux a été réalisée en septembre par l'entreprise **Garon de Viriville**. Une priorité sera faite aux secteurs ayant été identifiés lors de l'étude initiale du TE38 comme les plus énergivores.



> VIE SCOLAIRE

Encore cette année, la découverte du golf et l'apprentissage de la natation seront au programme des enfants de l'école du village. Ce programme, rentrant dans le cadre du projet pédagogique mis en place par le corps enseignant, n'est possible que par la volonté de la **Communauté de Commune de Bièvre Isère** de mettre à disposition gratuitement ces installations au service des écoles. Les séances de golf à Faramans ont débuté le 12 septembre pour le plus grand plaisir des enfants du CM1 et CM2.



Les séances de natation pour les « **petits et les grands** » reprendront au printemps 2024 sur le site **d'Aqualib** à La Côte Saint André. La commune joue aussi un rôle important dans la mise en place de ces activités en finançant l'intégralité des transports induits à celles-ci. Les infrastructures, les personnels, la garderie, la cantine, les intervenants extérieurs pour la lecture et la musique, autant d'investissements réalisés par la collectivité pour permettre aux enfants de Sardieu d'acquérir dans les meilleures conditions, les connaissances transmises par les institutrices.

> VIE MUNICIPALE

Les locaux communaux à destination des services techniques sont répartis sur trois sites distincts. Eloignés de l'école et de la mairie, où se concentrent de multiples travaux de maintenance, les allers-retours en voiture sont donc nombreux. Perte de temps, consommation de carburant, multiplication des compteurs d'eau et d'électricité, autant d'aspects qui ont amené la municipalité à centraliser son service technique au plus près des besoins. Le préau de l'ancienne « **école des filles** » a été retenu. Ce bâtiment accueillera aussi une nouvelle chaufferie bio masse et des toilettes publiques.



Les murs porteurs seront conservés, la charpente de **1905** en très bon état permettra de recevoir une nouvelle couverture. Deux portes sectionnelles seront installées sur le mur sud et une cuve de récupération d'eau de pluie viendra compléter cet équipement. L'autre partie du préau sera déconstruite laissant la place à un nouvel espace végétalisé et arboré. Les plus petits y trouveront des aménagements dédiés. Les locaux actuellement utilisés seront mis à disposition des associations du village pour le stockage de matériels.

> VIE ASSOCIATIVE

Le 9 septembre, le lancement officiel de l'association les « **Poneys Arc en ciel** » a eu lieu au poney club de Sardieu. En contact direct avec les principaux hôpitaux, cette association a pour objet l'accompagnement des enfants atteints par le cancer grâce à la médiation équine. **Cyril Cœur**, président départemental de la Fédération Française d'équitation, a réaffirmé la volonté de la **FFE** d'apporter à tous les publics vulnérables un accès à l'équithérapie.



Le 29 Octobre, dès 9 heures, du matin à la salle des fêtes, se déroulera la traditionnelle matinée « **Boudins** » organisée par **l'Éveil et le Twirling Bâton**. L'éveil, formation musicale historique du village, troquera « trompettes et tambours » contre « chaudières et gamelles » pour le plus grand plaisir des amateurs. Boudins, fricassées et diots enchanteront les papilles des plus fins gourmets.

> VIE LOCALE

Après avoir parlé de l'eau, un petit retour sur l'histoire de notre église. C'est en **1826**, alors que Sardieu comptait 600 habitants, que « **le conseil de fabrique** » de la paroisse constatait pour la première fois la vétusté de la chapelle. En **1861**, la décision est prise d'acquérir un terrain pour l'implantation d'une nouvelle église. Anciennement située dans le domaine « **des dames de Laval** » (en bas du chemin du pavé à droite), la petite chapelle abbatiale de style roman laissera la place en **1864** à la nouvelle église. Le transfert du culte aura lieu le **14 mars 1864**. Cet édifice, haut de 15,30 m et long de 26 m a été imaginé en forme de croix grecque par l'architecte **Berruyer** de Grenoble.



C'est en **1928**, sous l'impulsion de **l'abbé Dumoulin** ancien combattant de 14-18, que les vitraux sont installés. La peinture sera faite plus tard par **le père Orelle**. Re-transcrit dans son livre en **1982**, le fabuleux travail d'historien de **Mr Vial Antoine Victorin**, enfant du village, nous permet aujourd'hui de connaître l'histoire de notre église, de notre village. Ses murs en galets de la Bièvre entrecoupés de tuilons et ses vitraux, font de l'église de Sardieu, une des plus belles de la région. Fleurie et entretenue régulièrement par la paroisse, n'hésitez pas à venir la découvrir.

AGENDA

- **Dimanche 29 Octobre 2023 - Matinée Boudins, Fricassées, Diots**
De 9h30 à 14h, à la Salle des fêtes de Sardieu.
● Organisée par le **l'Éveil et le Twirling Bâton de Sardieu.**

Samedi 18 et Dimanche 19 Novembre 2023 - Salon du Bien-Être
À la Salle des fêtes de Sardieu.
Organisé par **l'association Sereniday.**

Jeudi 23 Novembre 2023 - Conseil municipal
À 20H15, salle des mariages de Sardieu.

À NOTER

LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME

Fidèle, attentif et sensible à son environnement, le chien est un compagnon de vie. Pour son bien-être, nombreuses sont les obligations. Au-delà des devoirs de chaque propriétaire en termes d'identification et d'obligation de vaccination, notre copain le chien a besoin d'exercice. Il est normal que les propriétaires n'ayant pas l'espace suffisant, l'amènent régulièrement marcher. Pour autant, notre ami « le chien » n'a pas à laisser les traces de son passage tant sur l'espace public que sur l'espace privé. Il appartient donc à chaque propriétaire de ramasser les déjections de celui-ci. Considéré comme une incivilité, le non-respect de cette règle de bonne conduite est passible d'une amende. Respectons nous.

Contact MAIRIE

Mairie de SARDIEU

131 Chemin Neuf
38260 Sardieu

Tél : 04 74 20 24 69

Mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Site web : www.sardieu.net

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Pour l'information d'urgence utilisez l'application gratuite « Panneau Pocket »